

Délibération 2023 / 04-5

L'an deux mil vingt-trois le jeudi six avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Raymond RABETEAU, Maire.

Étaient présents les Conseillers municipaux : Mrs Jean-Jacques BORD, Didier LASSECHERE, Raymond RABETEAU, Christian FAUGERON, Maurice BESSE, Anthony BUYS, Jacques FAURE, Jean-François CHAMPEAU, Cédric LECOMTE, Mmes Claudine DAURY-NEYRET, Mireille LILLE-PALETTE RECONDU, France-Noëlle GIMENEZ.

Était absent : Arnaud PICOUT.

Secrétaire de séance : Mr Didier LASSECHERE

* * * * *

AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2022 - BUDGET GÎTES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- * Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2022,
- * Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,
- * Considérant les éléments suivants :

*** Pour mémoire :**

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2022)	24 447,60
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2022)	-8 657,23

*** Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2022**

Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires)	1 075,37
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2022)	-8 657,23

Déficit d'investissement cumulé -7 581,86

*** Restes à réaliser au 31 décembre**

Sur dépenses d'investissement	0,00
Sur recettes d'investissement	0,00

Solde net des restes à réaliser : 0,00

.....

Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre

Rappel du solde d'exécution cumulé	-7 581,86
Rappel du solde net des restes à réaliser	0,00

Besoin de financement -7 581,86

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ROYÈRE DE VASSIVIÈRE

*** Résultat de fonctionnement à affecter:**

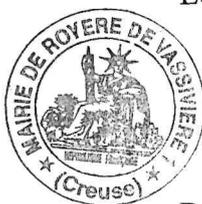
Résultat de l'exercice 2022 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires)	12 442,96
	24 447,60
Total à affecter	36 890,56

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement	7 581,86
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2023)</i>	
2) Affectation complémentaire en "réserves" (crédit compte 1068) :	0,00
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2023)</i>	
3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé	29 308,70
<i>(à reprendre en recette ligne 002 de l'exercice 2023)</i>	
TOTAL AFFECTÉ :	36 890,56

Fait et délibéré en Mairie, le 6 avril 2023

Le Maire,



Raymond RABETEAU